****

**Quarante-cinquième session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel**

**Déclaration du Mali lors du 4eme cycle de l’examen périodique universel concernant la République du Tchad**

**(Mardi 30 janvier 2024 à 14h30)**

Merci Monsieur le Président,

Le Mali souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation de la République sœur du Tchad et la félicite pour sa participation au quatrième cycle de l’EPU.

Ma délégation félicite le Gouvernement tchadien pour l’adoption de mesures législatives et administratives visant à protéger les citoyens contre les arrestations et les détentions arbitraires.

Elle salue également la promulgation du texte législatif relatif à l’aide juridique et à l’assistance judiciaire, ainsi que l’implémentation de logiciel dans les Maisons centrales d’arrêt permettant de contrôler et d’aider au respect des délais liés aux procédures de détention.

Ma délégation, dans un esprit constructif, recommande au Tchad de :

* Veiller à ce que l’application du droit coutumier ne soit pas contraire aux garanties entourant le droit à un procès équitable et au principe de non-discrimination ;
* Dresser un calendrier apte à informer sur le processus de ratification du Protocole à la Charte africaine des droits de l’Homme et des peuples relatifs aux droits des personnes âgées.

**Je vous remercie.**